

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023  
DELIBERATION N°2023\_007

Envoyé en préfecture le 08/02/2023	BOIS GUILLAUME
Reçu en préfecture le 08/02/2023	
Publié le 09/02/2023	
ID : 076-217601087-20230202-2023_007-DE	

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL  
2 FÉVRIER 2023



Date de la convocation : 27/01/2023

Date d'affichage : 27/01/2023

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 25

Représentés régulièrement convoqués : 7

Absents : 1

**Présents régulièrement convoqués** : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Melanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Yannick OLIVÉRI-DUPUIS, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Hélène SOLER, Karen YVAN, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERGES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET

**Absents excusés régulièrement convoqués** :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à Mme Marie-Laure PATOUX, M Michel PHILIPPE pouvoir à M Hervé ADEUX, M Basile BERNARD pouvoir à Mme Margaux VANTHOURNOUT, M Vincent BOURGES pouvoir à Mme Melanie VAUCHEL, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Gildas QUÉRÉ, M Frédéric ABRAHAM pouvoir à Mme Nicole BERGES

**Secrétaire de séance** : M Grégoire POUPON

**7 - OBJET : ADMINISTRATION DE LA VILLE – COMMANDE PUBLIQUE – GROUPEMENT DE COMMANDES AYANT POUR OBJET LA FOURNITURE DE PNEUS - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION**

Rapporteur : Aurélien BEHENGARAY au nom du Conseil de la Municipalité

2023\_007

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique offrant la possibilité de constituer des groupements de commandes entre collectivités et établissements publics, notamment afin d'obtenir des conditions plus avantageuses tant économiquement que techniquement,

Considérant que le marché de fourniture de pneus et prestations associées est arrivé à son terme en décembre 2022,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023  
DELIBERATION N°2023\_007

Envoyé en préfecture le 08/02/2023  
Reçu en préfecture le 08/02/2023  
Publié le 09/02/2023  
ID : 076-217601087-20230202-2023\_007-DE

Considérant l'obligation pour la commune de procéder de façon récurrente à de tels achats visant à assurer la sécurité de ses véhicules,

Considérant la proposition de la Ville de Rouen de constituer un groupement de commandes qui permettrait de réaliser des économies d'échelle,

Après en avoir régulièrement délibéré,

**DÉCIDE** de s'associer au groupement de commandes initié par la Ville de Rouen ayant pour objet la fourniture de pneus et prestations associées destinés aux divers véhicules des services communaux,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, conformément au projet joint en annexe de la présente délibération, et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

-----  
Stéphane BERTOLETTI, absent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte les propositions du rapport :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

**le Maire,**



**Théo PEREZ**